

# **UNDT/2016/023, Kisia**

## Décisions du TANU ou du TCNU

Le tribunal a constaté que la demande, même si elle avait été déposée avec diligence par le demandeur, était prématurée car la demande de réexamen du demandeur était toujours en suspens devant le Secrétaire général.

## Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Le demandeur, un ancien agent de sécurité du DSS, a contesté la décision du contrôleur, sur la recommandation de l'ABCC, de refuser ses réclamations en dommages-intérêts dans le cadre de sa voiture en collision avec une obstacle à la sécurité à l'UNHQ, New York.

## Principe(s) Juridique(s)

N / AA Application prématurée. Le tribunal considère que, à la lumière de la jurisprudence contraignante du tribunal, elle ne peut pas interférer avec la discrétion du secrétaire général dans la question actuelle en attente et n'a aucune compétence pour l'examiner légalement avant que la décision finale ne soit prise par le secrétaire général. Lorsqu'un membre du personnel lui-même a lancé un appel administratif, le secrétaire général, après avoir suivi la procédure requise, a le droit de prendre une décision administrative finale, sur la base des circonstances particulières de chaque cas, soit entièrement entièrement ou en partie la Décision contestée ou le confirmant sur la base des recommandations de l'ABCC et du rapport du conseil médical.

## Résultat

Rejeté sur la recevabilité

## Applicants/Appellants

Kisia

## Entité

DSS

## Numéros d'Affaires

UNDT/NY/2015/46

## Tribunal

TCNU

## Lieu du Greffe

New york

## Date of Judgement

16 Mar 2016

## Duty Judge

Juge Greceanu

## Language of Judgment

Anglais

## Type de Décision

Jugement

## Catégories/Sous-catégories

Compétence / recevabilité (TCNU ou première instance)

Matière (ratione materiae)

## Droit Applicable

Statut du personnel

- Appendix D